

Montréal, le 8 juin 2006

Monsieur Jean-Marc Fournier
Ministre
Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport
Gouvernement du Québec
1035 rue de la Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Rapport du Comité d'accréditation

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 63 de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants, le Comité d'accréditation vous fait rapport de ses activités pour les années scolaires 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006.

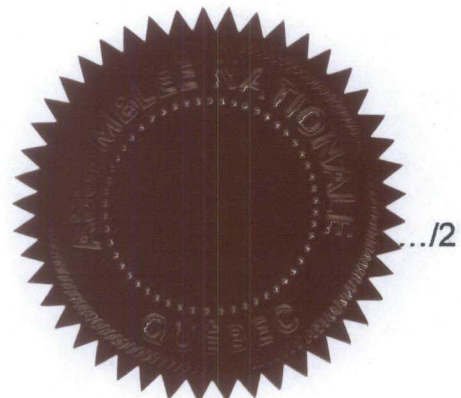
Au cours de ces trois années, en prenant en considération que le dernier rapport prend fin le 1^{er} décembre 2003, les activités du Comité ont consisté essentiellement à consulter les intervenants intéressés par la Loi et à examiner l'évolution de cette dernière au cours de la dernière décennie. L'avis produit au terme de cet exercice, qui s'intitule *Ajuster la Loi au réel* et que nous avons joint à la présente, vous propose de procéder à une révision de la Loi.

De plus, notre président, M. Philippe-André Tessier, a rencontré au mois de novembre 2004 M. Jean-Guy Lebel, du bureau de réingénierie de l'État, pour lui expliquer ce qu'est le comité d'accréditation.

En 2005, notre comité a reçu une demande d'appel de la décision de l'agent d'accréditation relativement à l'octroi de l'accréditation au Dawson Students Union. Lors d'une audience qui s'est tenue le 18 juillet 2005, les parties intéressées sont venues exprimer leurs points de vue. Après avoir délibéré sur le sujet, le comité a entériné la décision de l'agent d'accréditation d'octroyer l'accréditation à l'association demanderesse.

Rappelons également que le Comité était composé des personnes suivantes :

M. Rénald Côté, Fédération des Cégeps
M. Alexandre Gagnon, FECQ
Mme Lise Grenier, CREPUQ
M. Robert Martin, FAEUQEP
M. Philippe-André Tessier, FEUQ



Enfin, Monsieur le Ministre, nous demeurons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.



Robert Martin
Secrétaire du Comité

RM/ld

p.j. «Ajuster la Loi au réel»